

	<p><b>POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS</b></p>	<p>Code : EN SO – DS 219 Version : 1 Nombre de pages : 1</p>
--	--	--

## **POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS**

L'Equipe Opérationnelle d'Hygiène inter SSIAD s'appuie sur des recommandations dans les domaines suivants :

- Les bonnes pratiques d'hygiène liées aux soins : hygiène des mains, tenue vestimentaire, sécurité des actes à risque
- La prévention de la transmission de Bactéries Multi Résistantes (BMR), Bactéries Hautement Résistantes émergentes (BHRe),
- La prévention des risques épidémiques
- L'épidémiologie et les signalements (Infectiovigilance) en collaboration avec le CPIas Ile-de-France,
- L'utilisation des produits (désinfectants, ..)
- La sécurité de l'environnement (hygiène, etc.)

Ces protocoles, fiches techniques, etc. sont accessibles sur la gestion documentaire des structures.

### **EVALUATIONS**

Les recommandations, procédures, conduites à tenir sont complétées par des évaluations de pratiques.

Les résultats des évaluations de pratiques, enquêtes de surveillance, audits internes, auto évaluations,.... sont communiqués à tous les professionnels de santé des structures, puis intégrés aux gestions documentaires de chacune des structures.

Ces résultats sont présentés aux instances de l'établissement, et intégrés à la présentation du bilan annuel qualité.

### **DISPOSITIF DE VEILLE REGLEMENTAIRE**

Les responsables qualité assurent une veille réglementaire et alertent les Directions et l'équipe d'encadrement.

### **FORMATION**

- Les actions de formation sont inscrites dans le plan de formation continue de l'établissement
- Les actions de formation s'adressent à tous les professionnels des structures

L'Equipe Opérationnel d'Hygiène inter SSIAD assure ces formations

- La Fondation Léonie CHAPTAL dispose d'un numéro d'agrément DPC : les formations pourront être enregistrées à l'ANDPC pour répondre aux obligations de la loi du 21 juillet 2009.

### **INFORMATION DES USAGERS**

- Le livret d'accueil des usagers contient une information synthétique sur la politique de lutte contre les infections nosocomiales des structures.
- Un travail en réseau ville – hôpital, etc. et les membres de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène inter SSIAD est favorisé.
- Le bilan et les objectifs sont présentés aux usagers lors des rencontres annuelles ou autre voie de communication.